



LE GOUV

*Gouvernement à but non lucratif*

# Feuille de route **DÉFENSE**

# Feuille de route DÉFENSE

*La défense nationale est à la nation ce que les défenses immunitaires sont au corps humain. Nos défenses immunitaires doivent préserver notre intégrité. À cet égard, elle ne saurait être partagée. Elle ne doit dépendre que de nous-même, c'est-à-dire du peuple français. En revanche elle peut être renforcée, rendue plus robuste, grâce à des liens de sympathie voire des accords officiels avec d'autres nations.*

---

**LA DÉFENSE  
NE PEUT DÉPENDRE  
QUE DE NOUS-MÊMES**

## 1. DÉCLARATION D'INTENTION

### L'objectif

Assurer la souveraineté de notre territoire national, dans les espaces cybernétique et physiques, la protection des citoyens français où qu'ils se trouvent, la défense de nos intérêts dans le monde et le respect de nos accords internationaux.

### Les missions

- Dans le cadre d'une posture stratégique défensive, posture naturelle du dominant sur son territoire, il s'agit de maintenir la souveraineté de nos espaces physiques (terrestre, aérien et maritime sur nos ZEE) et maîtriser l'information dans les domaines électronique et cybernétique.
- Protéger nos ressortissants français à l'étranger.
- Protéger les voies de communication stratégiques nécessaires à notre autonomie politique, en particulier dans le domaine de l'énergie.
- Respecter nos accords de défense et de coopération, voire en développer d'autres, en lien avec les ministères concernés (affaires étrangères, économie, coopération...).
- Développer l'esprit de défense au sein de la population française (service militaire ?)
- Participer au rayonnement de la France par des échanges bilatéraux ou multilatéraux, dans le cadre de la politique générale et en lien avec les ministères concernés.

---

# Principes

---

## Les moyens

Disposer d'une défense nationale entièrement française, adaptée à ses missions, autant qualitativement que quantitativement :

- **Indépendante politiquement**, ce qui implique de reconsidérer notre position vis à vis de l'OTAN ;
- **Souveraine sur le plan industriel**, ce qui implique le retour à la France des industries de défense stratégiques, privées ou renationalisées ;
- **Souveraine sur le plan opérationnel** afin d'assurer notre autonomie décisionnelle, ce qui implique une organisation et un système de commandement et de contrôle entièrement maîtrisés par nous-mêmes((abandon de microsoft...)).

## 2. LES DOSSIERS A DÉVELOPPER

- Missions précises par domaine de lutte (terre, mer, air)
- Renseignement (stratégie globale et moyens transverses, tactiques par domaine de lutte et moyens spécifiques)
- Cyberdéfense et guerre électronique
- Structure
- Espace
- Service militaire

## Liens avec les autres ministères (pourquoi et comment)

- Commissariat au Plan et à l'Innovation (programmes de défense)
- Ministère de l'Intérieur (contrôle opérationnel de la gendarmerie)
- Ministère de l'Industrie (autonomie industrielle stratégique)
- Ministère de la Transition démocratique (service national, contrôle populaire sur les engagements des forces armées françaises)
- Ministère de l'Outre-Mer (souveraineté de notre territoire marin et protection de nos ressources halieutiques ou autres)
- Ministère des Affaires étrangères (coordination renseignement-analyse, ventes d'armements à l'étranger)

